

ME BERNASCONI avocat associé de  
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST  
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
D'UNE MAISON EN COURS DE RENOVATION  
SISE A CHEVRY (01170), 27 Chemin des Golettes  
SUR LA MISE à PRIX DE 90.000 € OUTRE CHARGES**  
frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente

---

**ADJUDICATION le MARDI 6 MAI 2025 à 14 HEURES  
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier  
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE  
AU PALAIS DE JUSTICE  
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE**

---

Cette vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, Société Coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social à CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69410), 1 Rue Pierre de Truchis de Lays, identifiée au SIREN 399.973.825 et immatriculée au RCS de LYON, représentée par ses dirigeants en exercice domiciliés audit siège en cette qualité.

Créancier poursuivant ayant pour avocat Me BERNASCONI avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST

**DESIGNATION DES BIENS A VENDRE**

**Sur la Commune de CHEVRY (01170), 27 Chemin des Golettes, cadastrée :**

**Section B numéro 1504, lieudit « Chevry Dessous », pour 01 a 46 ca**

**Section B numéro 1506, lieudit « 27 Chemin des Golettes », pour 04 a 76 ca**

Une grange en cours de rénovation ayant fait l'objet d'un permis de construire délivré le 20 Juillet 2017.

Ni hors d'eau ni hors d'air. La charpente est terminée mais pas de couverture. Les liteaux sont posés. Le pare-vapeur est endommagé (présence de fuites d'eau).

Le rez-de-chaussée d'une surface de 165,30 m<sup>2</sup> se compose de 7 pièces.

Le premier étage d'une surface de 168,65 m<sup>2</sup> se compose d'un palier, de deux plateaux et d'un balcon en cours de construction.

Le deuxième étage d'une surface de 191 m<sup>2</sup> outre mezzanine de 37 m<sup>2</sup> se compose de deux plateaux, de deux balcons en cours de construction et d'une mezzanine.

Le bien est inoccupé car inhabitable en l'état.

**Visite par Me BURINE, Commissaire de Justice à VALSERHONE le mercredi 16 avril 2025 de 16 heures à 17 heures**

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN seul lot au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE AU PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000) **le MARDI 6 MAI 2025 à 14 HEURES sur la mise à prix de 90.000,00 € (QUATRE-VINGT DIX MILLE EUROS) OUTRE CHARGES** frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : [saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com](mailto:saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com) et **via le site [avoventes.fr](http://avoventes.fr)**

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix.

POUR EXTRAIT

ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST